CRÉATION D'UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL EN GARE DE BRIGNOUD

Bilan de la concertation 10 juin au 21 juillet 2024





- 3 Contexte et objectifs du projet
- 4 Scénarios présentés à la concertation
- 5 Informations et communication
- 6 Expression du public
- 8 Synthèse chiffrée de la participation en ligne
- 14 Synthèse thématique de la participation
- 24 Annexes

Contexte et objectifs du projet

Localisée dans un environnement alpin, fortement soumis à la **congestion routière** et à la **pollution atmosphérique**, la vallée du Grésivaudan est concernée par **391 000 déplacements quotidiens**, majoritairement circonscrits à ce territoire, mais aussi en lien avec Grenoble Alpes Métropole (104 000 déplacements) ou, dans une moindre mesure, avec la Savoie (15 000 déplacements).

La part modale de la voiture est aujourd'hui de 68% sur le territoire (tous motifs confondus). En outre, 81% des déplacements domicile-travail réalisés par les habitants du Grésivaudan se font en voiture contre 2% à vélo et 6% à pied.

Cette situation représente un fort enjeu de **développement de l'intermodalité** par le déploiement de parkings de rabattement de la voiture individuelle vers les transports en commun et le covoiturage.

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) souhaite agir pour offrir de nouvelles solutions de mobilités aux habitants et usagers du secteur pour améliorer leurs conditions de déplacements et leur qualité de vie.

Le territoire du Grésivaudan est ainsi structuré en chapelets de **Pôles d'Échanges Multimodaux** (PEM), qui permettent d'organiser les **mobilités alternatives** à la voiture individuelle.

Objectifs du PEM dans ce contexte :

- Accompagner l'évolution des comportements de mobilité.
- Développer l'usage des transports en commun.
- Favoriser le covoiturage, l'autostop organisé et l'autopartage.

Rappel des éléments de programme :



Une gare biface avec parvis modes actifs de chaque côté du passage souterrain (PASO).



Des **dépose-minutes** de chaque côté de la gare.



Des cheminements piétons sécurisés

depuis l'avenue Robert Huant et l'avenue de la Chantourne.



Une aire réservée aux taxis.



Un raccordement des différentes **pistes** cyclables en projet et des abris vélos.

200 places de stationnement voitures



autopartage.

Des aires réservées aux véhicules en



Un **point d'information** pour les voyageurs.



(entre 50 et 70 places côté Belledonne, et environ 150 places côté Chartreuse), dont 2% réservées PMR.



Des **services** à définir à l'issue de la concertation.

Scénarios d'aménagement présentés à la concertation

Principe d'aménagement côté Belledonne

- Espace dédié à la circulation des bus : quais et demi-tour végétalisé.
- Liaison piétonne.
- Espaces dédiés aux piétons et aux équipements et services à définir à l'issue de la concertation.
- Espace végétalisé pour séparer les espaces cyclables et la voirie.
- Parking de 50 à 70 places.



Source: INGEROP, FOLIA

Principe d'aménagement côté Chartreuse

- Allée arborée, réservée aux piétons et aux cycles.
- Espace dédié aux bus et taxi (2a), séparé du parking par une bande végétalisée (2b).
- Création d'un parking de 150 places environ et 4 places PMR, avec implantation d'ombrières photovoltaïques.
- Parvis aménagé pour les piétons et équipé de services, à définir à l'issue de la concertation
- **(5)** Cheminement piétons et cycles (SNCF).



Source : INGEROP

Information et communication durant la concertation

Cette concertation a été menée en référence à l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme, entre le 10 juin et 21 juillet 2024. L'avis des participants était attendu sur les services et équipements au sein du Pôle d'Échanges Multimodal et les principes d'éco-conception à retenir pour le projet.

Les moyens d'information et de communication utilisés durant la concertation ont été les suivants :

- Une page dédiée sur les sites internet du SMMAG et de la Communauté de communes Le Grésivaudan;
- Une affiche dans les mairies de Villard-Bonnot, Froges, Crolles et Bernin ;
- Un point d'information en gare de Brignoud le 13 juin 2024 entre 16h et 19h30 ;
- La mise à disposition du dossier de concertation consultable en mairie de Villard-Bonnot, Froges, Crolles et Bernin, au siège du SMMAG et au siège de la Communauté de Communes Le Grésivaudan aux jours et horaires d'ouverture, ainsi qu'en ligne sur le site internet du SMMAG (www.smmag.fr), où il pouvait également être téléchargé.
- Un article dans la gazette de la ville de Crolles du mois de juin 2024
- Un encart dans le Dauphiné Libéré Grésivaudan du 16 juin 2024



Article sur le site du SMMAG



Plateforme participative du SMMAG



Article sur le site de la Communauté de Communes du Grésivaudan



Invitation à la réunion publique



Article dans la gazette de la ville de Crolles



Article dans le Dauphiné Libéré



Moyens d'expression mis en œuvre

- Une réunion publique, avec un temps de présentation puis d'échanges : le 19 juin 2024 entre 19h et 21h à la mairie de Villard-Bonnot ;
- Un point info en gare de Brignoud le 13 juin 2024 entre 16h et 19h30 ;
- Un questionnaire, en format numérique, disponible sur le site internet du SMMAG durant toute la période de concertation;
- Des registres d'expression libre, en format papier, mis à disposition dans les mairies de Villard-Bonnot, Froges, Crolles et Bernin, au siège du SMMAG et au siège de la Communauté de Communes Le Grésivaudan;
- La possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président du SMMAG.

Participation du public

La démarche a rencontré son public : 18 personnes ont participé à la réunion publique, 57 personnes ont répondu au questionnaire en ligne, 12 personnes ont rédigé une contribution dans le registre de concertation lors du point d'information en gare (28 personnes s'étant informées). Personne n'a rédigé de contribution dans les registres, ni adressé un courrier au Président du SMMAG ou envoyé une contribution par mail.

Synthèse quantifiée des contributions selon les modalités de participation

Modalités de participation	Nombre de participants
Réunion publique	18
Questionnaire numérique	57
Point info en gare	28
Registre / Courrier / Mail	0

Méthode d'analyse des expressions

Les éléments analysés et présentés dans ce bilan sont directement issus des remarques, questions et propositions formulées par les participants à la réunion publique et par les contributeurs sur la plateforme numérique.

- Ont été prises en compte pour ce bilan, l'ensemble des expressions et contributions reçues par le SMMAG depuis l'ouverture de la concertation le lundi 10 juin jusqu'à sa clôture dimanche 21 juillet 2024.
- Les contributions effectuées dans le cadre d'expressions groupées n'ont été comptabilisées qu'une seule fois. En revanche, le nombre de personnes qui se sont exprimées a bien été pris en compte afin de pondérer la demande de façon représentative.

Méthodologie d'analyse

Les échanges lors de la réunion publique et l'ensemble des contributions partagées sur la plateforme ont été lus et analysés puis répartis de manière exhaustive (tous ont trouvé place) dans la synthèse des expressions.

Dans un premier temps, un travail de recoupement et de croisement a été opéré pour rassembler les contributions identiques, exactement porteuses du même sens, et en rédiger une synthèse, tout en conservant de manière stricte l'ensemble exhaustif des contributions, même celles exprimées une seule fois.

Lexique des termes employés en fonction des dispositifs de concertation évoqués :

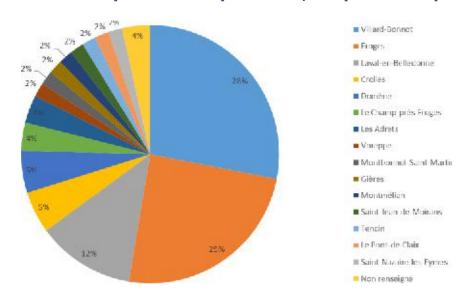
- <u>Présents</u> : personnes qui se sont exprimées lors de la réunion publique
- Contributeurs : personnes ayant rempli le questionnaire en ligne
- Participants : tous dispositifs confondus
- <u>Usagers</u> : personnes s'étant informées du projet lors du point info en gare de Brignoud le 13 juin 2024

Synthèse chiffrée de la participation en ligne

La première partie du formulaire de contribution en ligne était composée d'une série de questions visant à en apprendre davantage sur les habitudes et attentes en termes de mobilité. Cette synthèse analyse les réponses données par les contributeurs. La deuxième partie du formulaire était un espace de commentaire libre. Les contributions

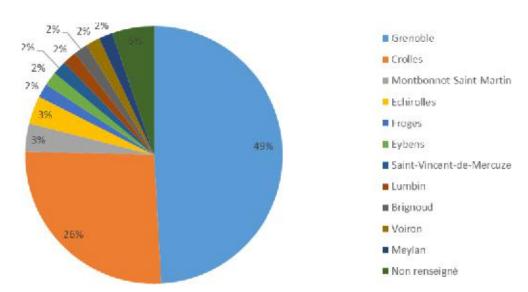
La deuxième partie du formulaire était un espace de commentaire libre. Les contributions partagées ont été intégrées à la synthèse thématique de la participation.

Lors de vos déplacements quotidiens, de quelle ville partez-vous?



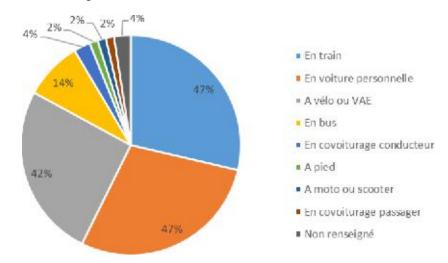
La plupart des répondants résident à proximité du PEM : près d'un tiers (28%) partent de Villard-Bonnot et le quart (25%) de Froges.

Quelle est votre ville de destination?



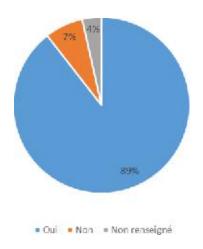
Grenoble est la première destination, citée par près de la moitié des répondants (49%). Autre bassin d'emploi, Crolles est la deuxième importante destination, citée par le quart des répondants (26%).

Comment faites-vous principalement ces déplacements ? (2 réponses maximum)



Les répondants utilisent majoritairement le train (47% des répondants), leur voiture personnelle (47%) ou le vélo (42%, Métrovélo + vélo ou VAE).

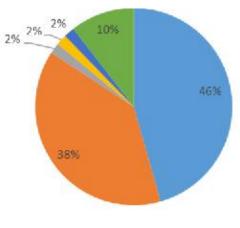
En 2028, envisagerez-vous d'utiliser le PEM de Brignoud?



89% des répondants ont déclaré envisager d'utiliser le PEM de Brignoud.

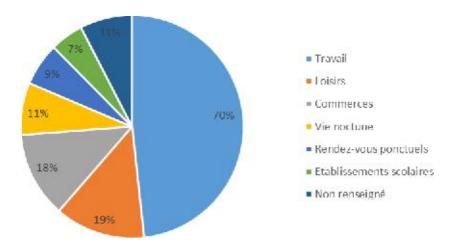
Les personnes ayant répondu "non" ont toutes précisé que cela ne correspond pas à leurs besoins de trajets.

Si oui, à quelle fréquence ?



Les répondants envisagent d'utiliser le PEM de Brignoud régulièrement : 46 % d'entre eux pensent le fréquenter tous les jours et 38% 1 à 3 fois par semaine.

Si oui, pour quels motifs principaux?



Les trajets domicile-travail seraient le principal motif de déplacement, le motif est retenu pour 70% des répondants.

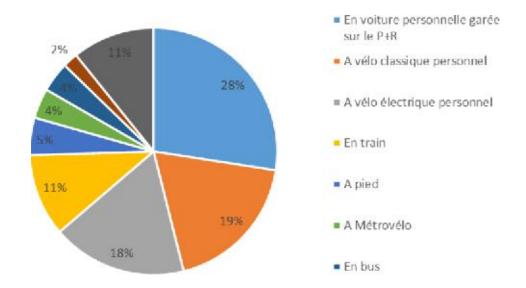
Si oui, entre quelle ville et quelle ville?

Les trajets des répondants se concentreraient principalement entre les villes de Villard-Bonnot et Échirolles.

Voici les trajets cités :

- Départ de Villard-Bonnot (18) vers Grenoble (10), Crolles (4) Voiron (1), Domène (1), Echirolles (1) ou Chambéry (1).
- Départ de Froges (13) vers Grenoble (5), Crolles (5), Montbonnot-Saint-Martin (2) ou Échirolles (1).
- Départ de Laval-en-Belledonne (7) vers Grenoble (6) ou Crolles (1).
- Départ de Crolles (6) vers Grenoble (4), Brignoud (1) ou Saint-Jean de Moirans (1).
- Départ depuis Les Adrets (3) vers Grenoble (2) ou Gières (1).
- Départ de Le Champ-près-Froges (2) vers Grenoble (2).
- Départ de Domène (1) vers Crolles (1).
- Départ de Grenoble (1) vers Brignoud (1).

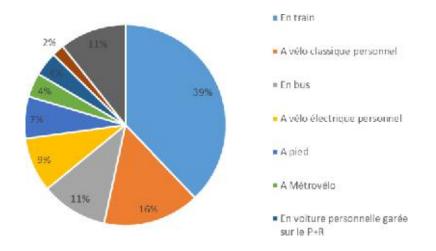
Si oui, comment arriverez-vous au PEM de Brignoud depuis votre domicile?



Le vélo est le moyen de transport le plus envisagé par les contributeurs pour rejoindre le PEM depuis leur domicile. 18% des contributeurs envisagent d'utiliser leur vélo électrique, 19% leur vélo classique et 4% un Métrovélo.

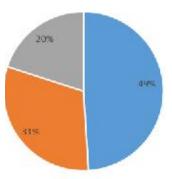
La voiture personnelle est le deuxième moyen de transport le plus cité, 28% des contributeurs envisagent de l'utiliser pour rejoindre le PEM depuis leur domicile.

Si oui, comment rejoindrez-vous votre destination à partir du PEM de Brignoud ?



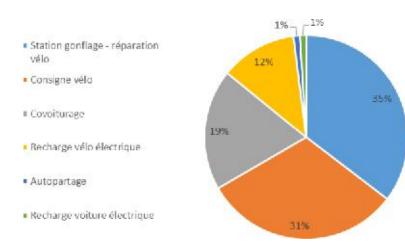
L'utilisation du train domine dans les projections des répondants : 39% des répondants utiliseront ce moyen de déplacement. Le vélo, qu'il soit classique, électrique ou qu'il s'agisse d'un Métrovélo % représente 29 des répondants.

Si vous utilisez un vélo : souhaiteriez-vous avoir une place dans une consigne sécurisée sur le site du PEM ?



Près de 70% des répondants souhaitent pouvoir laisser leur vélo en gare. Les consignes sécurisées sont largement favorisées face aux arceaux.

Si oui, quel service pensez-vous utiliser sur le site du PEM?



Les différents services et équipements liés à la pratique du vélo (station de gonflage/réparation de vélos, consignes vélos) sont fortement demandés et représentent 66% des réponses.

Si oui, quels autres services ou aménagements vous sembleraient intéressants à ajouter sur le PEM ?

Nombre de répondants



Emplacements pour des commerces ambulants (vente de produits de la ferme,...) et des services de restauration temporaire (foodtruck,...)



Des services supplémentaires (point-relais colis, consignes à bagages,...)



Aménagement détente, calme, repos (bancs,...)



Aménagements découverte de la nature (jardinières partagées, jardin pédagogique, jardin botanique,...)



Services (tabac, boulangerie, crèche,...)



Aménagement culturels (expositions photographiques, boîte à livres,...)



Aménagements sportifs (agrès sportifs en plein air, parcours santé,...)



Aménagement ludiques (jeux pour enfants, marquage au sol colorés,...)



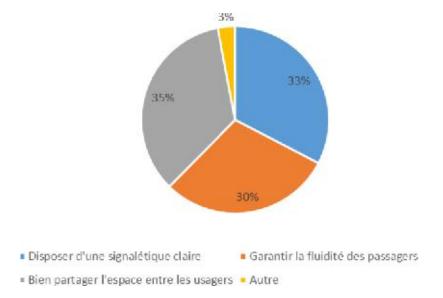
Autres:

- du mobilier sportif lié à la nature aux abords du nouveau pont
- des trains plus long pour desservir la gare
- un espace de travail avec wifi pour travailler en attendant le train
- des prises ou bornes recharges VAE

Les répondants souhaitent retrouver au PEM des services qui leur permettraient d'éviter d'autres trajets : récupérer un colis en consigne, acheter son repas/des aliments chez un commerçant/foodtruck, etc.

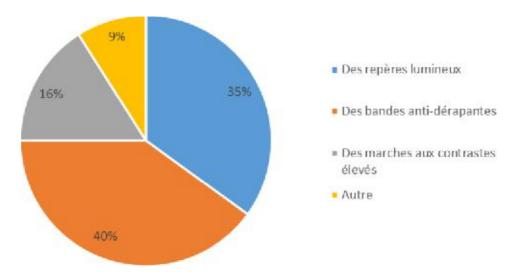
Les aménagements détente, en lien avec l'attente du passage des transports en commun, sont également souhaités.

Qu'est-ce qui vous semble important pour assurer une bonne circulation des usagers au sein du PEM ?



Les réponses sont équitablement partagées entre les 3 propositions.
Les réponses "autres" mentionnent une rampe pratique d'accès pour toutes et tous, introduisant la question suivante.

Quels aménagements vous semblent importants pour sécuriser et améliorer votre confort lors des déplacements par l'escalier et la rampe ?



Les contributions "autres" précisent que la rampe doit être facile d'accès et d'utilisation pour les PMR, les poussettes, les valises, les vélos.

Une des contributions "autres" relève le besoin d'une présence humaine en gare.

Synthèse thématique de la participation, tous supports confondus

Cette partie analyse les contributions en ligne aux questions libres ainsi que les contributions laissées dans les registres, rassemblées et classées par thématiques.

Le tableau ci-dessous recense par thématique le nombre de contributions reçues et précise si les sujets ont également été abordés lors de la réunion publique ou au point info en gare.

Sujets abordés	Nombre de contributions	Sujets évoqués lors de l'atelier en gare	Sujets évoqués en réunion publique
Services et équipements	26	oui	oui
Matériaux, revêtements sols, végétation	24	non	oui
Offre de mobilités	11	oui	oui
Accès au PEM par les différents modes de déplacement	10	oui	oui
Offre de stationnement	10	oui	oui
Emport d'encombrant dans les transports en commun (vélo, poussette)	8	non	non
Évolution de la gare	4	oui	oui
Franchissement des voies ferrées	3	oui	oui
Information / études menées	2	non	oui

La synthèse générale présente les sujets abordés tout au long de la concertation, en retraçant :



Les contributions reçues sur la plateforme numérique



Les retours des usagers présents au point info en gare de Brignoud



Les remarques apportées lors de la réunion publique.

Les réponses apportées lors de la réunion publique par le SMMAG et ses prestataires sont détaillées dans le compte rendu de cette réunion, annexé au présent bilan.

Services et équipements



Les contributeurs ont fait de nombreuses contributions en ligne, sur le souhait d'avoir davantage :

- De confort lors de l'attente de voyageurs notamment par la mise en place :
 - D'abris (5 personnes) équipés de panneaux photovoltaïques
 - De bancs (4 personnes)
 - D'espace d'attente
 - D'espace bébé : salle nurserie
- De confort pour les différents modes de déplacement comme :
 - Un espace entretien pour les vélos et trottinettes : ex. Station de gonflage ;
 - Des bornes de recharge électrique (vélo et voiture) (2 personnes).
- De confort pour les usagers et riverains par la mise en place de :
 - Jardin partagé (2 personnes) ;
 - Espace de jeux pour enfants ;
 - Fontaine à eau ;
 - Table de pique-nique ;
 - Foodtrucks / paniers paysans ;
 - Point relais colis ;
 - Poubelles multi flux pour faciliter le tri ;
 - Interdire les écrans publicitaires ;
- Des éléments respectueux de l'environnement tels que :
 - Des toilettes sèches ;
 - Des éclairages sur détecteurs de mouvements ;
 - Des passages facilitant la traversée des animaux d'un côté à l'autre de la voie ferrée.



Les usagers rencontrés en gare de Brignoud lors du point info ont relevé différents besoins pour cette thématique :

- Des abris (2 personnes) pour l'attente du train et des bus, et des bancs ;
- Des consignes vélo davantage sécurisées ;
- Des box fermés pour les cyclistes occasionnels ;
- Une borne fonctionnelle.



Lors de la réunion publique, la question des besoins en termes d'équipements et de services a été posée aux présents.

Les participants souhaitent principalement :

- Des abris sur les quais ;
- Des toilettes ;
- Des bancs ;
- Un point d'information multimodale : pour centraliser les informations et offres des différents opérateurs.

Les services et équipements les plus demandés, tous modes de participation confondus, sont les abris et les bancs. L'enjeu du confort de l'attente est souvent évoqué, notamment avec les retards des trains.

Matériaux, revêtements sols, végétation



Pour les contributeurs :

- Donner la priorité aux ressources locales :
 - Bois (8 personnes)
 - Pierre
- Réaliser des sols perméables :
 - Eviter le goudron/asphalte qui absorbe trop la chaleur (3 personnes)
 - Avoir des espaces verts, plantés (6 personnes)
 - Drainage vers la terre
- Avoir des places de stationnements qui reflètent cet engagement :
 - Des places en gravier stabilisé
 - Perméables (3 personnes)



La question des matériaux utilisés a également été posée lors du point info, notamment pour les parkings.



Les usagers ne se sont pas exprimés sur ce sujet lors de la réunion publique.

Le mobilier (abris, bancs,...) est généralement souhaité par les participants en bois local. Les contributeurs souhaitent que les sols soient le plus perméables possibles avec une forte présence de végétation, dont des arbres si les réseaux souterrains le permettent.

Offre de mobilités



Pour les contributeurs, il y a un manque de transport entre la gare de Brignoud et les hauteurs de Belledonne et Chartreuse (3 personnes), et pour la traversée de l'Isère plus généralement. Ces transports seraient utilisés pour le domicile-travail mais également pour les loisirs lors des week-ends et des vacances par exemple. Suivant leurs suggestions, ces transports pourraient être des navettes, minibus, ou autre transport à la demande.

L'enjeu serait de coordonner les horaires des bus qui desservent le PEM à ceux du passage des trains. En plus de cette offre de transport en commun, un contributeur soumet l'idée de proposer plusieurs véhicules en autopartage à la gare, dont au moins un familial.

Également en dehors du périmètre du projet du PEM, les contributeurs évoquent l'importance de rendre efficaces et sécurisées les liaisons cycles entre les communes et les rives de l'Isère.



Pour un usager, il faudrait mettre en place une navette gratuite depuis la gare de Brignoud jusqu'à Crolles, pour desservir le site ST Microelectronics.



Lors de la réunion publique, les présents ont questionné le SMMAG sur l'offre de mobilités, notamment sur l'évolution de la desserte en bus la semaine et le week-end.

Par les différents avis récoltés, les questions de fluidité dans le déplacement et de l'intermodalité sont omniprésentes. Les voyageurs souhaitent aller au plus proche de leur destination en transports autres que la voiture personnelle, quitte à multiplier les modes de déplacements et correspondances.

Accès au PEM par les différents modes



Les contributeurs en ligne ont évoqué le partage de l'espace au sein du PEM entre les différents modes. Selon eux, il est nécessaire que la place soit rendue aux mobilités douces en privilégiant un espace plus conséquent que celui attribué à la voiture.

Les contributeurs soulignent également qu'il est important de relier la piste cyclable de Froges à la gare en longeant les rails (2 personnes) pour éviter des zones dangereuses, des détours, etc.



Les ponts et accès cycles sont jugés bien réfléchis pour le projet par une usagère du train.



Des participants ont émis des inquiétudes quant au risque de conflit d'usages entre les bus et les voitures au niveau de la voie de retournement des bus côté Belledonne. D'autres craintes ont également été soulevées par les participants côté Chartreuse sur la complexité de circulation des bus due au pic de fréquentation du parking du PEM. Des questionnements ont été soulevés par les participants sur l'accès du PEM côté Belledonne par les piétons et les cycles notamment sur la traversée de l'avenue Robert Huant.

Les différentes expressions recueillies mettent les transports en commun et les modes actifs en priorité d'aménagement et de confort. Les éléments liés à la voiture personnelle ne doivent pas entraver le bon fonctionnement des autres modes.

Offre de stationnement



Plusieurs contributeurs jugent l'offre en stationnement trop faible, notamment du côté Belledonne qui regrouperait l'essentiel des utilisateurs du futur PEM, alors que l'attractivité du PEM augmenterait avec le Service Express Régional Métropolitain (SERM) et le train au quart d'heure.



Une partie des usagers qui s'est exprimée lors du point info (3 personnes) a identifié un point dur dans le projet : la saturation du parking de la gare. Plusieurs usagers se sont montrés inquiets de la réorganisation du stationnement car celui-ci leur semble déjà sous dimensionné aujourd'hui.



Les interventions des personnes présentes lors de la réunion publique soulèvent majoritairement les mêmes questions et enjeux que les contributions en ligne ou en gare lors du point info.

Des questionnements ont été soulevés par les participants sur le passage payant du parking du PEM, et la mise en place d'ombrières photovoltaïques sur le parking côté Chartreuse. Des inquiétudes ont été soulevées quant au stationnement des voitures longues durées.

Ln rnporl' modal dn la voil'urn individunlln vnrs lns modns acl'irs, pour l'accès au P'M, nsl' nncorn pnu nnvisagé par lns habil'anl's. Cnci nnl'raînn unn inquiél'udn par rapporl' au dimnnsionnnmnnl' dn l'orrrn dn sl'al'ionnnmnnl' dans ln projnl'.

Emport d'équipements dans les transports en commun (vélo, poussette)



Cette thématique a été abordée seulement par les contributeurs en ligne.

Les contributions (9 personnes) expriment que la priorité du projet, bien que du ressort de la SNCF, est de travailler à l'emport des vélos dans les trains. Plusieurs types de situations poussent les voyageurs à vouloir emporter leur vélo dans le train et ne pas le laisser en consigne :

- Quand ils fréquentent plusieurs gares différentes ;
- Le surcoût lié à la possession de 2 vélos et 2 consignes, une à la gare de départ et une en d'arrivée ;
- La nécessité d'avoir son vélo avec soi, en lien avec un handicap invisible ;
- Les consignes en gare ne sont pas assez sécurisées et des vols de vélos sont réguliers.
- Un besoin similaire est également exprimé pour l'emport des poussettes à bord des bus qui desservent les gares du territoire.

Les trains surchargés en voyageurs et vélos peuvent décourager les usagers à avoir recours au vélo pour faire leur trajet vers et depuis la gare.

Évolution de la gare



Un usager a questionné l'avenir du bâtiment voyageurs et a proposé qu'il soit utilisé en espace de coworking, espace détente ou salle d'attente.



Lors de la réunion publique, une personne présente a également questionné l'avenir du bâtiment voyageur.

Le bâtiment gare, grâce à l'appel à projet lancé par SNCF Gares et connexions, peut être investi et répondre aux besoins du territoire. De nombreuses activités sont suggérées par les habitants. Ce point n'est cependant pas du ressort du SMMAG.

Franchissement des voies ferrées



Une contribution en ligne mentionne le besoin de séparer les cycles et les piétons pour le passage souterrain, afin de garantir la sécurité des voyageurs.



Une personne en gare a questionné l'avenir de la passerelle piétonne, et notamment sa réutilisation.



Cette question a également été posée en réunion publique. Les participants s'interrogent sur le devenir de cette passerelle.

Les participants s'interrogent sur la prise en compte des risques d'inondation du PASO.

La question des franchissements a peu été abordée, toutefois la sécurité et le confort des déplacements restent des sujets récurrents.

Information / études menées



Une contributrice a manifesté son besoin d'informations sur les études menées à propos :

- De la congestion routière ;
- Du chiffrage des reports attendus et du nombre de voyageurs ;
- Des incidences sur la qualité de l'air.



Dans le même sens, des questions sur les études menées ont été posées en réunion publique. Les participants souhaiteraient que les études sur la provenance des usagers, le diagnostic et les observations soient partagés au grand public.

Les études menées concluent sur des préconisations en prenant en compte le contexte du projet, la situation actuelle dégradée par la fermeture du pont de Brignoud, ainsi que les évolutions en termes de mobilités pour les prochaines années.

Pertinence / Remerciements

De nombreux contributeurs, présents et usagers ont souligné la pertinence du projet pour ce territoire qui en a besoin. Des remerciements ont également été adressés.



"En 2030 ça sera formidable ici!"



La concertation relative à la création d'un pôle d'échanges multimodal a rencontré son public. Au regard des avis et remarques exprimés lors de la concertation, globalement favorables aux intentions urbaines présentées, le SMMAG envisage de poursuivre le projet, en prenant en compte de la manière suivante les contributions issues de la concertation.

Concernant les services et les équipements

Le SMMAG a noté les attentes des participants et va prendre en compte leurs demandes, dans la mesure du possible, dans la suite des études.

Le projet intègre déjà la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques, d'arceaux et de consignes sécurisées pour les cycles des deux côtés des voies ferrées.

Concernant les matériaux, revêtements sols, végétation

Le SMMAG prend en compte les obligations réglementaires sur la perméabilité des sols liée à l'infiltration des eaux pluviales et la végétalisation. Côté Belledonne, le parti pris sera notamment de planter un arbre toutes les 3 places de stationnement, conformément aux obligations fixées par l'article L.111-19-1 du code de l'urbanisme.

Concernant l'offre de mobilités

Le SMMAG met en place, à partir de septembre 2024, une nouvelle organisation du réseau de transport en commun dans le Grésivaudan. Sur Brignoud, une nouvelle ligne de bus Chrono, la C9, sera créée au départ de la gare de Brignoud, jusqu'à la place de Verdun à Grenoble en passant par Domène (via la route départementale puis l'autoroute). Les lignes actuelles desserviront toutes le PEM, par le côté Chartreuse ou le côté Belledonne et le reste de leur trajet restera inchangée. L'amplitude horaire des bus va augmenter mais la fréquence de passage restera inchangée pour l'instant.

Pour les cycles, les connexions avec les voies cyclables vers Crolles, Froges et Villard-Bonnot sont intégrées au projet et seront précisées dans la suite des études. Une attention particulière sera portée à la sécurité des piétons et des cycles au niveau de ces connexions.

La demande concernant la possibilité d'installer des véhicules en autopartage est prise en compte. L'étude de l'installation d'une voiture en autopartage sur le parking des Marronniers est actuellement en cours.

Concernant l'accès au PEM par les différents modes de déplacement

Des cheminements dédiés aux piétons et cycles sont bien prévus des deux côtés du PEM. Les scénarios retenus pour l'aménagement du PEM sont les scénarios favorisant la circulation

des transports en commun par rapport à celle de la voiture. En effet, des voies dédiées sont prévues des deux côtés du PEM pour faciliter la circulation des bus.

Pour les cycles, les connexions avec les voies cyclables vers Crolles, Froges et Villard-Bonnot sont intégrées au projet et seront précisées dans la suite des études.

Concernant l'offre de stationnement

Afin de dimensionner le besoin en stationnement, une estimation de dimensionnement a été réalisée en prenant en compte l'évolution de la fréquentation de la gare et l'augmentation des emplois dans le secteur. Le besoin en stationnement en situation future a été estimé à environ 220 places à horizon 2030.

Les places sont réparties en fonction des contraintes existantes (foncier, fonctionnement TC,..). Le parking des Marronniers, déjà existant et non inclus dans le périmètre du projet de PEM, sera conservé et toujours accessible à la mise en service du PEM.

Le SMMAG prévoira la mise en place d'un suivi de l'aménagement pour évaluer l'évolution des pratiques de mobilité liée à la mise en service du PEM et du développement de la desserte ferroviaire prévue dans le cadre du SERM.

Concernant l'emport d'équipements dans les transports en commun (vélo, poussette)

L'emport des équipements dans les trains ne fait pas partie des compétences du SMMAG. Le SMMAG transmettra cette remarque à la SNCF.

Le SMMAG prend en compte les remarques concernant l'emport des équipements dans les bus mais ce sujet ne rentre pas dans le cadre du projet de PEM.

Concernant l'évolution de la gare

L'aménagement du bâtiment voyageur de la gare n'est pas de la compétence du SMMAG, il s'agit d'une action prise en charge par la SNCF, notamment dans le cadre de son programme « Place de la gare ». Le SMMAG transmettra à la SNCF les contributions recueillies sur ce sujet.

Concernant le franchissement des voies ferrées

L'aménagement du passage souterrain est du ressort de la SNCF. Le SMMAG transmettra à la SNCF les contributions recueillies sur ce sujet.

Et après cette concertation ?

Une fois délibéré par le SMMAG, ce bilan sera rendu public et mis à disposition sur le site internet du SMMAG.

Les études vont se poursuivre en 2025 pour affiner le projet.

Le lancement des travaux est prévu en 2027 pour une mise en service estimée en 2028. Le SMMAG se tient à disposition pour répondre aux interrogations du public tout au long du projet.



Sommaire des annexes

- 1 Annexe 1 : Le plan du projet
- 2 Annexe 2 : Les contributions libres sur la plateforme participative du SMMAG
- 4 Annexe 3 : Le compte rendu de la réunion publique du 19 juin 2024

Annexe 1 : Le plan du projet



Annexe 2 : Les contributions libres sur la plateforme participative du SMMAG

Oès la phace de concestion du pôle d'échances multimodal, le SMMVG souhaite mettre en œuvre un projet ambitieux au niveau environnemental. Il pour oil s'approper au la démanthe qui vier à interruger le projet, affin d'échance la plus verbauve possible par report aux dans rejeux d'anerile, matière, climat, biediven hé et carbone. Quelles cent vos idées pour une éco-conception du projet per report aux thématiques d'des cours une éco-conception du projet per report aux thématiques d'des cours de conception d'annéelleur performance à progrètiques du projet ? Que les conti vos suggestions pour des matériaux se due sur pour le PFM ? Quelles collaises imagines pour amélieur le l'impact carbone des mobilités sur la pôle d'échanges multimodal ?	Pour finit, quelles sont vos remarques sur le projet ? Aver-vous d'autres suggestions ?
If faul bisn for extendion and post up impremised friends such Africa (use discendes destationnement permiseites, d'autent plus que dans un PEM il n'iva past trop de solicitation sur une même place is current une volture stationne le matin et repart le soid. Ce sont les notations also fréquente qui altiment les stationnements permiseites des products de une ombilere photosotisque. Des photosotisques de matin et repart le sont de product de la company de la com	Frooser all sieus véhicules d'autocartace dont au noire un véhicule familia. Faixe en surie que les lignes de bus qui dessenvent des gazes puissent excueille tacliement des poussettes (ce n'est pas le cas de la Lans GB je cous). Proposes une stace béhe cour changenies béhes mais au sai marc un espace de jeu sécurise.
Utilise le plus cos ble des matériaux raturels tous, neta	Prender en compte les voyages en tra névélo evec le ve o qui embarque dans le train. Ul linant classeurs gares différents adans a pense ness : © ensit e, je ne peux latitume mon vélo dans une consigne
Il teufra tides transports en communie the Brigoroud et Belledonne pour pouvoir partir en rando le veek-end et en été (eu minimum). Sinon c'est d'autement en volture malhoureusement. Ce serati aussi intérement vers la Chartreuse	Coordonner les herares des bus en rabattement du tran à orignoud. Avei des lignas vers bellecteme en rabattement du bran (150 ° Minibus °), this lutile pour le domistie-travail afin de l'avertannée report moisil, indispensable peur deux qui n'ent pas de veiture eu peur dhois n'es transperts en commun pour ses letars le vectional. end.
	Depuis Laval en Bie ledonne, un pystème de navette / de min bus serat blen utile pour les départs et les retours en train. Eviter de prendre la voiture se est une belle avancée pour des territoires la viès.
	Nota espérant que de projet va aboutir depuis le temps que je para cipe à des concentations, sandages et autres promesses (deminer pour 2023). Il est van mont autre pois d'échange avec Sema vale pour 2023). Il est van mont montrait de reter la piste deviable de Proges à la pare en la operant les rail au pour évitor le carretour de Brigneus eu l'est au deur de carretour de Brigneus eu l'est au des l'autres de la SNOS II Récion assure d'autrent et le preuvence des trains et/eu des l'endit et de sont tanciés de la confere de qui sont autre és. Enfin, je conhaite toujour mettre mon vélo dans le train car fen a bevoir des 2 cêtés. Je descends à Cortol et et je mesuis feit voire déjà 2 vélos dans la contigne l'accuraté donc hors de que floir pour moide l'ésser un courseaux et à la se maintement.
cans partir dans des solutions révolutionnaires, le bon sens me parait être la base. Yous fedities yous même dans votre d'oute, 10 000 personnes travaillant sur la zone de Challes. Et combien viennent en tra qu'é d'? Amélieren es acués en vells disvontage de places sans les vecons, une abte evelable airen dé mitée, des accès directs dour les cyclistest est délà une solution correcte sou amélione le donnairement en paie, il en ne se tide mettre des malleriaux vertuens si personne ne vient utiliser le pôle dan les accès continuent d'éthe dangeuneux et que les trains sont bondés, un retard ou annules.	Jordinarons de prendre le chemin le alus court. Cest à dire le port de Binghousi et le consinous er actue, materile haute dangement de create considere vigil et le sydition. Sunce port ille date un petit frotopic/siste cratacle, pourquoi ne pes plus le développer pour qu'on passe l'utiliser clas facilement en véloit traverser cette autrevue de sécurité? Alter d'avoir dest blan mais les actus come le replandre ou le quitter dovent, aussi être pris en compte. Veus n'étes pas sans corrective les retainé et suppressions de train réguliers, d'est pourque d'apeut aussi être intéressant d'avoir un son le meut le suppressions de l'avoir un son pour les suagests qui alters ont se ce de meut s'amps. Alter d'avoir équatif en ou visit d'ausser et ni metwe tomps.
Reduire au maximum les aunes de béton au soleil : d'eutres revêtements qui absorbe it la chale, r, de tiès nombieux arbres, et buissons. Des parnesus chetwelts ques sur les agris cluis.	Des acris (pluie et so eil) ne sont mentionnés dans autrine des rubriques précédentes mais il est acsolument nécessaires d'en initial et bout le long des quais !!!
	le norther de places de parking ché Belledicane est insufficant comple tenu des projets manoillers et de l'engauement pour le train que centre est une fréquence de "San. Train que centre est une fréquence de "San. Train peut d'act aux de français désentative liqui de reparse pas par le centre de Grandbel place que Grandbel compte un contribundon de son est d'activités au jourd'hui mai dessentés (exemple : Technique).
Mettre un espace d'attente, avec log quement une partie abricée, semble essemiel dans un l'étal, et il pout être fontenent végétailsé instamment des actives pour faire de l'ombre). Pour le creation de parkings pour motoritée, il faut utilise un revêtement cesséable. Pour les cancs, peut-être les faire en sois ?	Dorellent projet III Dishidepensable pour not revelée. I serait judicieurs d'encourager la construction d'un dreminement modes dour le long de la voir feme vers la rue du stade à roges, afin de mêter le centre ville de roges au réain per port êtreux et sourisée. Pour le cessage soudernair, il faut den répons les cycles des pérsons, et si ce n'est pas pors ble, il tout à tour prix l'aménager de sorte que les cycles selent contraints d'altre à faité ai une pour la sécurité de tous. Il fout aussi mêtre suffisamment d'arcesus vélo, muture vout trop que con agres. L'a hête de voir le nésultat !
Existense maximum legacidom. Presont des sor qui aborde di moneste chele un méto o rides praces peur l'embre, des espaces vertieu plantés. Courre le pasting avec des per nesus retains, relatieur de l'ambre pour les voitures et une production électrique. Pression bonne pour la charge lente des VS. Interdictionnel a publiche ignéer de rain une order errans publicité rest, Prévoir l'éditinace sur détecteurs de mouvements. Previère le construction en bons d'arigen less. Nous events beson de pouveir fed l'ement emments son vélo dans le train ou bras.	Enfin e projet prive ! Verzi :
Bois en tillere lockle, place de parking en graner stabilisé, wégétablan	Ce provi prévotat unaliston sitte la centre de Proges et la gara de Brignoud via una plate cydable dédié a compatible avacle corpet du futur centre sport de l'inges. El des est bien de prolonge la cida cydable stata de de l'inges, longeant la Brantoume et qui passe a par le futur centre sportif en direction de la gare sans remonter sur le départamentale.
Um ter l'impermésofitation et végés her (pour la blodiveraité, le cycle de l'eau et éviter les 30ts de chaiser) radition le passage des primaise d'un céré à l'eure de le voie fonde Du bet, pour les letts (but., 1, 2.) Des poulsées multi-flux ningue pour foi ner les ni Le point le plus important pour moi ne concarne par le PEM en tantique tel, mais la capatité d'accueil de véros des 158, la cuellament, portout le matin, Il y a poulone, plus de vélouse de l'amera places adaptées deux les names. Ce qui décourage d'autres personnes d'avent mourne su vélo pour se mode en gare ou pour le su de la déclacement à pour le des présents.	
on gare ou pour le soix du des accentent le pertur de la gare d'année.	Une lission en mode dous serial intéressante entre le vicée de Villard Bonnet et algare de Brignoud en debien des aces routiers existant, afin de sécuritan et favoritan ce mode de déplacement.
Striments cassifs, ad tis, en bois. Aver de la récupration I sears tiber: O'avoir une fentaine d'eau potable, des tallettes sèches, des zones avec der boinds et des tables à l'abris de la plaie et au sole li pour attendre son train ou laire une passe. O'notalier des bacs dans lesquels planter des fruits et des légumes (fraises, termates) à la place des fraires incter les cens à s'en occupar En échange ils pour vielent foir ours que lete. Uits ser le pois de nos réplants pour les structures d'abris des voyageurs, prendre des matériaux qui résistant aux décradations et grafities. Eviter le partage des troitnettes electiques car or les metouves journesses.	Four la confort des unagans i servit blem. De créer un espace "entretien" pour les véls / frothiertes ou ne station de gorffage pour les eneus. Devoir des foodhindes / par les present en fin d'extremind pour ramer en à manger le soir à la maison. Ce serait tellement blen d'avoir quelau un au autoret de la gare sour acheten des bi lets sour les vacances. Davoir des zones locker pour pouvoir enveyer ou recevoir des cod's.
haire en sorte que la place so tirenque aux mobilités seuces en printigrant un espace plus conséquent que la voiture:	I hab la sur les hauteurs de Proges, ans Jaures. It sub infirmère avoc des horaires décalés, é commence à 5 h ou adh et jie termine à 24h Jasochiel valu béméric de l'an transport à la demande, ou nevette professionnalle les mois différer ou d'auteume, en cas c'intempérics lersuau je ne courrai prendre le vélo é éctrique i sue je projette s'acheter en septembré. Mexi pour vos unesés il.
Matérious ibo s, pierre	In ye gas asset de transports en communipour traverser la rive droite et la rive gauche.
inance on des arbres sour i homere pendent fenseleitement fort, un accès en vélo securid sur une piète cycloble qui longe, la vere ferrée depuis l'organd i Chamo près frogregia Perre. Tous cessitages d'ord pas d'ancès éteur de vere les berges de l'interneur une ciète contacte sur an artison e describé pro organice sours de pètes existentes i Qui soit, comme ça les doui ets du cel éga de ledone prendrent le véla en sécurit di Extiemeire d'apphatie postole sur ex parkings, un doit proper au fautre l'extempent une beutes, a des le drenage vers la terre au lieu de fout est miner vers les crantournes.	pob me semble bion fill sera tiblen réfléchir aux liaisons de transports doux vers les berges de l'isière fills som faits de tirenoble à Champèry, et li sière not passer autilisés conflores en est passérant notre les voltures. Une mont que ton de picter yordét de l'a Fierrette championès Progos/Pogos vers le gare est à faire, on ne peut pas crouler sur la notionale ou la déviation en vélouvec les voltures. Progos/Pogos vers le gare est à faire, on ne peut pas crouler sur la notionale ou la déviation en vélouvec les voltures. Progosygne per la contraction de securibée pour le vélo !
	3.4 Confecte gibié al. Congestion no. L'éred polition abnoquiérique des ne tient pes compte des éclulières technologiques des volumes. Une cartocraphie réalibée par dissess donnersit un vértable éclarage sur les sources de politiques act ons à mener pour egit. 1.2. Obsettés du projet s'Accence de criffrage des reports attendou/frombre de voyageurs et des indéer occum a qualit à fel fet. 2 Seuben agri un la qualité de fait ou voire l'unique de la voiture 27 les éclavonible à un 378 métropolities, pour pau que ce PFM.
tréer un parking sile évolunt avec sosse de panneaux photovoitaiques. Tenir compte de la problématique des clantes invas ves intenduée du taben) pour la réalisation du projet dans la maintien de la biodiversité	uoit accessible à tors les habitants de Gréshauden. Depuis A levard ou Proot, la volture pour se rendre à laigne est indepensable . Utilisation de la gare de Gréss, first le modele aine par suiver coas de stationnement une gere rolle et annatrative et d'une accessiblifié compliquée. Il ma semple important que des études complémentaires du fif des soient mendes suite à cette concettation.
	colt accessible à tors, les habitants de Grésiessonn. Depuis A levard ou Proof, la volture pour se rendre à laigure est indepensable . Utilisatine de la gam de Gréss, fiest e modele à ne car suivre nors de sist consenent, une grés sale et cas attractive et d'une accessibilité compliquée. Il ma semple important que des études complémentaires du 11 des soient menées soite à cette

	Ensituation de handicaphon physique, y'el Pespoir d'enfreprendre des démanches vers un retout à l'emploi, ce qui pou reil, mammer à me déclacement democié de manitre résulère, uvvé dié est que courrait être un moven de résid de la sare mais également de me déplace dés la soitié du bran, pour exiter d'encheiner anclies les supports en communissance d'engaisse pour moil, Cela demanderait des facilités pour mettre un vélo assez lourid dans le train et de la place même en heure de pointe. l'eschéraque le pratifig voltaire ne serie pos payant. D'agrée mon mar , I y a beaucoup plus de Loiteres qui siennent depuis le côté 5 elledonne que Chartreuse pour prendre la train, donc pourquet couloir faire plus de plus de plus de la côté. Chartreuse ?
	Bengaum vons transvers auf le Ban hittps://www.adto-grenobie.org/wp-content/uploads/2004/00/ContributionAETCada-ConcentationPETM- Brignous gatt la contribution de l'ADTC - se déplacer autrement à la concentation son le projet de PETM de Brignoud En pass souten à ce projet présidents/DIC - de déplacer autrement
If faul all and a terrative sought at reactive on use do suppress on dus trains. If n'y a sense med de place pour les vélondem le train. If out des bains plus fréquents aux horsins de havait. Par exemple en ête, un train à 7h30 gare de Brignout direction Grenoute i, pus n'en avant 9m (trop toné pour le a legarent.). If fout one neil coure adéquation entre les descripts et se prestations SMCF.	le problème vient suctout du fait que les trains de positipes à libeure, supprimés sans dédommagnement pour les usagers pour les TER, et l'appli SNCF est peu réactive (annonce de retard puand pes de retard ou "Inverse)

Annexe 3 : Le compte rendu de la réunion publique du 19 juin 2024

PROJET DE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL À BRIGNOUD

Compte rendu Réunion publique

> 19 juin 2024 Villard-Bonnot





Localisée dans un environnement alpin, fortement soumis à la **congestion routière** et à la **pollution atmosphérique**, la vallée du Grésivaudan est concernée par **391 000 déplacements quotidiens**, majoritairement circonscrits à ce territoire, mais aussi en lien avec Grenoble Alpes Métropole (104 000 déplacements) ou, dans une moindre mesure, avec la Savoie (15 000 déplacements).

La part modale de la voiture est aujourd'hui de 68% sur le territoire (tous motifs confondus). En outre, 81% des déplacements domicile-travail réalisés par les habitants du Grésivaudan se font en voiture contre 2% à vélo et 6% à pied. Cette situation représente un fort enjeu de **développement de l'intermodalité** par le déploiement de parkings de rabattement de la voiture individuelle vers les transports en commun et le covoiturage.

Le Syndicat mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) souhaite agir pour offrir de nouvelles solutions de mobilités aux habitants et usagers du secteur pour améliorer leurs conditions de déplacements et leur qualité de vie.

Le territoire du Grésivaudan est ainsi structuré en chapelets de **Pôles d'Échanges Multimodaux** (PEM), qui permettent d'organiser les **mobilités alternatives** à la voiture individuelle.

La réunion s'est déroulée en deux temps :



Un premier temps de présentation qui a permis d'expliquer les principes d'aménagement du projet ainsi que les scénarios envisagés aux participants.



Après ce temps de présentation, les participant·e·s ont pu partager leurs interrogations et remarques concernant le projet.

Le présent document est une synthèse des échanges qui ont lieu lors de cette réunion publique.



Synthèse des échanges

Localisation des interventions :





L'ÉVOLUTION DE LA GARE

Que va devenir le bâtiment voyageurs ? Sera-t-il déplacé ?

Le bâtiment voyageurs ne sera pas déplacé, seulement les quais et le franchissement des voies par la réalisation d'un passage souterrain (PASO). Ce bâtiment appartient à la SNCF, il ne fait donc pas parti du programme du projet de PEM. Son devenir dépend de SNCF Gares et connexions, à travers son programme "1001 gares".

Les habitants et usagers peuvent contribuer en ligne sur la plateforme du SMMAG ou en Mairie dans le registre de concertation à ce sujet, les propositions seront transmises à la SNCF.

- Y aura-t-il des abris sur les quais pour les voyageurs ?
 Les études menées par la SNCF sont en cours, la localisation et le nombre des équipements ne sont pas encore connus.
- A-t-on des précisions sur l'emplacement de la troisième voie ? Connaissons-nous le planning des travaux ?

La SNCF va lancer des travaux pour créer une troisième voie de "garage" afin de pouvoir garantir le train au 1/4 d'heure, dans le cadre du projet de SERM (Service Express Régional Métropolitain). A ce jour nous ne connaissons que l'emprise du projet et non les plans en détails. En ce qui concerne le planning, il est difficile de répondre car de nombreux éléments ont fait prendre du retard aux travaux qui devaient commencer cette année. La livraison est aujourd'hui prévue pour 2028.

LE FRANCHISSEMENT DES VOIES FERRÉES

- Que deviendra la passerelle actuelle ?

 La passerelle actuelle sera supprimée, le franchissement des voies se fera par le PASO.
- Le risque d'inondation du PASO est-il pris en compte ?

 La gestion et l'évacuation des eaux pluviales sont bien prises en compte dans l'aménagement du PEM. De plus, le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) a beaucoup travaillé au niveau des digues et des zones de débordement.

LES BUS

Est-ce qu'il ne risque pas d'y avoir un conflit d'usages entre les bus et les voiture au niveau de la voie de retournement des bus côté Belledonne?

L'aménagement de la voie de retournement des bus a été vu avec les services concernés. L'axe d'entrée, partagé entre les voitures et les bus, fera 6,20m de large et les voitures ne pourront pas accéder aux stationnements par cet axe. La circulation des bus devrait être garantie.

Côté Chartreuse, le pic de fréquence du parking va compliquer la circulation des bus.

Ce point a également été vu avec les services bus concernés, la voie d'entrée de 6,20m laisse la place aux véhicules de manœuvrer et aux bus de passer. La sortie des bus se fera sur une voie séparée.

Y aura-t-il des évolutions sur la desserte en bus ?

Une nouvelle ligne de bus Chrono, la C9, sera créée au départ de la gare de Brignoud, jusqu'à la place de Verdun à Grenoble en passant par Domène (via la route départementale puis l'autoroute). Les lignes actuelles desserviront toutes le PEM, par le côté Chartreuse ou le côté Belledonne et le reste de leur trajet restera inchangé.

A noter que les services M.Tag et M.Tougo fusionnent en septembre 2024 pour former M.Reso avec un tarif unique à 2€ le trajet.

Est-ce qu'il y aura davantage de bus le weekend?

L'amplitude horaire des bus va augmenter mais la fréquence de passage restera inchangée pour l'instant.

LES AUTOMOBILISTES

Le nombre de places de parking sera-t-il plus important qu'actuellement ?

Le rapport offre/demande restera le même qu'actuellement. Aujourd'hui le stationnement n'est pas toujours organisé et de l'espace de stationnement est perdu. Après une étude de stationnement sur l'occupation, l'évolution démographique et le report modal, le projet prévoit environ 220 places de parking à terme. L'aménagement du PEM se pense pour les dizaines d'années à venir, nous projetons que moins d'usagers viendront au PEM en voiture individuelle. Toutefois, le parking des Marronniers a été pris en compte dans l'étude de stationnement et sera toujours accessible pour les usagers du PEM. La zone annexe des travaux du passage à niveau sera aménagée en gravier et pourra servir si besoin de stationnements supplémentaires

Est-il possible de partager le diagnostic, les observations de cette étude ? Sait-on d'où viennent les usagers aujourd'hui ? Pourquoi avoir prévu autant de places de stationnement ?

Les usagers de la gare proviennent de la rive droite et de la rive gauche de l'Isère. Le projet de gare biface répond à cet enjeu de drainage des flux depuis ces deux origines. L'impact de la fermeture du Pont de Brignoud s'est fait sentir. Il comptabilisait 27 000 véhicules par jour pour 17 000 aujourd'hui. La majorité s'étant reporté dans la commune de Villard-Bonnot, les besoins en stationnement ne peuvent se baser sur la situation provisoire d'aujourd'hui. Le projet de PEM doit tenir compte des projets connexes, dont la réouverture du pont de Brignoud et du probable accroissement de la circulation.

Les parkings seront-ils payants?

Non, ce n'est pas un enjeu sur la commune actuellement car la rotation des véhicules se fait, mais cela peut évoluer à l'avenir. Avant de passer au stationnement payant, il sera possible de réguler par la mise en place de zones blues par exemple, pour éviter les voitures ventouses.

Comment feront les familles qui laissent leur voiture à la gare pendant une ou deux semaine(s) lorsqu'elles partent en vacances en train ?

L'étude de stationnement n'a pas montré un taux important de véhicules restant sur de longues périodes. Des véhicules stationnés 1-2 jours sont fréquents, cela peut aller rarement jusqu'à 4 jours maximum. La problématique reste marginale.

L'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking Chartreuse estelle soumise à un appel à projet ?

L'installation de ces ombrières s'inscrit dans la loi Climat et Résilience de 2021. Nous n'avons pas d'éléments juridiques fiabilisés sur la gestion, l'exploitation, le rachat, etc.

Quels seront les matériaux utilisés pour les parkings ?

Les voiries d'accès aux parkings et les voies de circulation au sein des parkings seront faites en enrobé. Les places de stationnement seront perméables ou semi perméables.

LES CYCLES

En ce qui concerne les aménagements pour le vélo, quels seront les places et équipements en gare ? Il est impossible de prendre son vélo dans le train.

Des M.Vélo box, c'est-à-dire de grosses consignes sécurisées, seront installées de chaque côté des quais pour les usagers du PEM. Les emplacements sont déjà réservés (il s'agit des chiffres 2 visibles sur les plans) et il sera possible d'en installer d'autres au besoin.

Quelles seront les possibilités de stationnement vélo pour les usagers occasionnels ?

Aujourd'hui, les M. Vélo box sont réservées aux personnes ayant un abonnement. Le besoin de stationnement sécurisé pour les usagers occasionnels est pris en compte et un travail est en cours pour adapter l'offre.

Où et comment les cyclistes traversent l'avenue Robert Huant pour accéder au PEM côté Belledonne ?

Les connexions sont pensées pour desservir le PASO et les quais. Le projet de PEM est encore au stade des études préliminaires, un travail doit être fait avec le maître d'œuvre de la commune. Pour l'instant, le scénario projeté est en croix, mais les études doivent se poursuivre pour préciser l'aménagement.

LES PIÉTONS

Où et comment les piétons traversent l'avenue Robert Huant pour accéder au PEM côté Belledonne ? Sont-ils redirigés sur l'avenue de la Chantourne pour accéder au PEM face au PASO ?

L'avenue Robert Huant est mise en impasse mais l'accès au PEM par tous les modes y sera toujours possible. Les trottoirs de l'avenue seront élargis à 1,50m. Tout comme pour les vélo, l'accès au PEM par les piétons fait partie des éléments à préciser dans la suite de la conception du projet du PEM.

LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS SOUHAITÉS

La question des besoin en terme de besoins et de services a été posée aux participant. Voici les réponses apportées :

- Des abris sur les quais ;
- Des toilettes ;
- Des bancs ;
- Un point d'information multimodale : pour centraliser les informations et offres des différents opérateurs.

Synthèse cartographiée







- Franchissement des voies par le PASO
- Déplacement des quais au niveau du PASO
- Services / équipements souhaités : abris sur les quais



 Inquiétudes pour la fluidité du trafic des bus sur les voies partagées avec les véhicules particuliers



- Besoin de services et équipements pour les vélos en gare
- Autres équipements souhaités : toilettes, bancs, point d'information multimodale



 Interrogations sur l'accès piéton et cycle au PEM de Brignoud par l'avenue Robert Huant